

AVORTEMENT : DÉPÉNALISATION TOTALE INSCRITE DANS LA CONSTITUTION

VICTOIRE

1990 : Le droit à l'avortement est acquis. Mais...

Le recours à l'avortement est toujours passible de sanctions pénales pour les médecins et les femmes qui ne respectent pas les règles. En Belgique, l'IVG¹ est autorisée jusqu'à 12 semaines de grossesse. C'est trop court. Nous voulons que les femmes puissent avorter en toute légalité et en toute sécurité jusqu'à la 20^{ème} semaine. Par ailleurs, on impose aux femmes un « temps de réflexion » de 6 jours avant de décider d'avorter ! Nous demandons la suppression de ce délai infantilisant. Les femmes disposent librement de leur corps et la décision d'avorter doit pleinement leur appartenir.

SALAIRES ET TEMPS DE TRAVAIL : L'ÉGALITÉ, TOUT SIMPLEMENT

VICTOIRE

2012 : La loi sur l'écart salarial est votée !

2023 : La directive européenne sur la transparence des salaires est adoptée.

Mais l'écart salarial entre les femmes et les hommes est toujours de 21% en Belgique. Il est temps de mettre en œuvre des sanctions pour faire respecter la loi. Par ailleurs, la transparence totale des salaires et l'élimination de toutes les clauses de confidentialité est la première étape à franchir. Chaque heure supplémentaire doit être payée. Un réel partage équitable du travail passe par la réduction collective du temps de travail (32h/semaine). Le salaire minimum doit être relevé pour atteindre progressivement 17€ bruts/h, soit 2800€ bruts/mois. Nous voulons aussi que le nombre minimum de jours de congés payés passe de 4 à 5 semaines.

¹ Interruption volontaire de grossesse.

En savoir +

Revendications complètes sur fgtb.be/8mars



Le 8 mars, la FGTB sera en GRÈVE.

Contactez votre Centrale ou votre Régionale pour participer aux différentes actions.

Lire l'Appel à la grève du 8 mars :



8 MARS-GRÈVE DES FEMMES 2024, ANNÉE ÉLECTORALE



LA VOIX DES FEMMES COMPTE

POUR QUE L'ÉGALITÉ AVANCE PARTOUT.



Journée internationale de lutte pour les Droits des femmes.



FGTB



FGTB



DEVENIR PARENT : ÉGALITÉ DES GENRES ET DES CONGÉS

VICTOIRE

2020 : 15 semaines complètes de repos de maternité.

2023 : Le congé de naissance pour le père ou le co-parent passe de 10 à 20 jours.

Que l'on accouche, que l'on adopte, que l'on accueille, nous avons toutes et tous besoin de temps pour devenir parent. Il n'y a aucune raison que le congé pour le père ou le co-parent soit plus court que le congé de maternité : nous demandons 15 semaines pour tout le monde, ce qui devrait avoir un impact positif sur le partage des tâches au sein de la famille. Par ailleurs, une meilleure rémunération des congés parentaux inciterait davantage de parents (pères, mères, co-parents) à faire ce choix qui, aujourd'hui, est encore principalement posé par les femmes. Enfin, devenir mère ne doit pas être pénalisant financièrement. La FGTB revendique le paiement du salaire à 100% pendant le congé de maternité.

PENSIONS : UNE RÉFORME QUI TIENT COMPTE DE LA CARRIÈRE DES FEMMES

VICTOIRE

2023 : augmentation de la pension minimum à 1500€ nets.

Les femmes ont des carrières incomplètes, morcelées. La faute à qui ? À quoi ? À une répartition inégale des rôles dans

la sphère privée mais aussi au fait que le marché du travail les cantonne encore dans des métiers moins bien rémunérés où le contrat à temps partiel est la norme. Elles occupent 80% des emplois à temps partiel. Alors, en attendant une réforme globale du temps de travail, la FGTB revendique que la réalité soit prise en compte dans le calcul de la pension en assimilant à du travail effectif, certaines périodes où elles n'ont pas pu travailler.

SERVICES PUBLICS : ON EN VEUT PLUS ET PARTOUT !

Transports, logement, accueil de l'enfance, soins de santé, enseignement, énergie, technologie numérique, etc. Dans tous les domaines de la vie en société, les services publics sont un facteur d'égalité entre les genres, entre les personnes d'origines différentes, entre les classes sociales. La FGTB en fera toujours une priorité. Ils sont notre patrimoine commun et le meilleur rempart contre la pauvreté. Un refinancement et un développement des services publics est indispensable pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Les femmes, en première ligne du risque de pauvreté, sont parmi les publics qui ont le plus besoin des services publics de qualité.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : TOLÉRANCE ZÉRO

VICTOIRE

2023 : Grâce à nos luttes, la Belgique complète son arsenal législatif.

La Convention 190 de l'OIT contre le harcèlement sur le lieu de travail et la Loi Stop Féminicide ont été signées l'an dernier. La Belgique avait déjà signé la Convention d'Istanbul en 2012.

Les textes juridiques existent mais ne suffisent pas. Il faut les traduire dans les faits, en appliquant -ici aussi- des sanctions. Par ailleurs, la FGTB demande plus de moyens humains et financiers pour éradiquer les féminicides. La police et la justice doivent impérativement prendre à bras le corps ce fléau qui continue de tuer des femmes, parce qu'elles sont des femmes.

EXTRÊME DROITE : PAS UNE SEULE VOIX !

Les partis d'extrême droite ont, de tout temps, œuvré contre l'émancipation des femmes. Les modèles familiaux traditionnels, avec des rôles dévolus aux hommes et aux femmes sont au cœur de leur projet de société. Le droit à l'avortement n'y a pas sa place. L'égalité entre les genres non plus. Toute les revendications qui précèdent sont aux antipodes de ces partis qui surfent sur les peurs, alimentent le repli sur soi et la haine de l'autre.

Aux élections de juin 2024, faisons barrage à l'extrême droite.

